

# *Gazette Salinoise*



*Juin 2018*

*N° 86*





## *LE MOT DU MAIRE*

L'école se termine, les vacances arrivent, la belle saison de l'été nous promet le bon temps des vacances. De tradition, cette époque estivale nous amène à faire le point de l'actualité communale.

Trois réalisations dominent la vie de notre commune.

- Le début des travaux du lotissement HLM, 14 pavillons qui seront disponibles pour les familles salinoises dans un délai d'un an
- Le nouveau programme de subventionnement d'un bâtiment scolaire qui permettra la construction de quatre classes neuves en remplacement du préfabriqué et des classes anciennes
- La mise en service en septembre de la ligne de transport à la demande qui mettra à votre disposition un petit car (à moins de 500 mètres de chez vous) qui vous permettra d'aller à Montereau à l'heure de votre choix et pour environ 1,70 €.

Les finances communales se portent mieux et une nouvelle fois, nous avons pu équilibrer le budget sans augmentation d'impôts (objectif prioritaire de l'équipe communale).

*Bonnes vacances à tous.*

*Le Maire  
Georges Bénard*





## Centre de loisirs de Salins



Le centre de loisirs de Salins accueille vos enfants pendant les vacances scolaires et le mercredi.

Ce centre de loisirs rural offre de nombreuses activités dans un cadre convivial :

Jeux - Animations ludiques - Activités sportives - Accro-branche - Ping-pong - Babyfoot etc.

Le centre fonctionne dans un cadre champêtre et le groupe d'enfants accueillis est au maximum de 30.

Les horaires vont de 7 heures le matin à 19 heures le soir.

La participation financière pour les familles est de :

- Prix de journée (repas compris) : 15 €  
Prix deuxième enfant : 11 €  
Inscription possible à la journée  
Si inscription un seul jour réservé à l'accro-branche : 19 €

Voir le programme d'activités pour les prochaines vacances de juillet et août 2018 au verso.

En cas de difficultés financières pour inscrire votre enfant, contactez la mairie et nous essaierons de trouver une solution adaptée à votre situation.

**Pour tous renseignements et inscription contacter la mairie de Salins au 01 60 96 70 49.**





CENTRE DE LOISIRS DE SALINS

Thème : Les pays chauds

Du 9 au 27 juillet 2018



Jours	Du 9 au 13 juillet L'Afrique	Du 16 au 20 juillet Egypte	Du 23 au 27 juillet Tahiti et Hawaï
Lundi	Peinture Africaine + Activités manuelles Et sportives	Fabrication pré-noms en Hiéroglyphe + Activités manuelles Et sportives	Confection d'une tortue Hawaïenne + Activités manuelles Et sportives
Mardi	Confection d'une poterie + Activités manuelles Et sportives	Gâteau égyptien  + Activités manuelles Et sportives	Fabrication d'une bouteille à la mer + Activités manuelles Et sportives
Mercredi	Accrobranche	Accrobranche	Accrobranche
Jeudi	Fabrication d'un djembé + Activités manuelles Et sportives 	Confection d'un serpent + Activités manuelles Et sportives	Gâteau + Activités manuelles Et sportives 
Vendredi	Gâteau à la banane + Activités manuelles Et sportives	Pyramide + Activités manuelles Et sportives	Olympiade + Activités manuelles Et sportives



CENTRE DE LOISIRS DE SALINS

Thème : Découvrir différents endroits et époques

Du 30 juillet au 31 Aout 2018

Jours	Du 30 juillet au 3 aout Moyen Age	Du 6 au 10 aout Terre et mer	Du 27 au 31 aout L'espace
Lundi	Confection d'un dragon + Activités manuelles Et sportives 	Fabrication d'un porte clé des mers + Activités manuelles Et sportives	Confection d'une fusée + Activités manuelles Et sportives
Mardi	Fabrication d'une catapulte + Activités manuelles Et sportives	Gâteau  + Activités manuelles Et sportives	Fabrication d'une guirlande étoilée + Activités manuelles Et sportives
Mercredi	Accrobranche	Accrobranche	Accrobranche
Jeudi	Gâteau + Activités manuelles Et sportives 	Elaboration d'une fresque d'art + Activités manuelles Et sportives	Grand jeu : La bataille spatiale + Activités manuelles Et sportives
Vendredi	Château + Activités manuelles Et sportives	Confection d'animaux en boites de conserves + Activités manuelles Et sportives	Gâteau + Activités manuelles Et sportives



## Arrivée de la fibre optique

Le programme d'implantation de la fibre optique sur notre commune a pris du retard.

C'est d'ailleurs le cas sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes.

Les travaux sont réalisés par France télécom (orange) et nous n'avons pas beaucoup de contrôle de la gestion des chantiers.

La bonne nouvelle est que le tour de Salins arrive et que les travaux d'installation de la fibre optique dans notre commune commenceront en 2018 (si tout va bien !).

Débuter les travaux en 2018 a pour conséquence que les premiers clients branchés sur le très haut débit internet pourront profiter de ce service en 2019.

« Tout vient à point à qui sait attendre ».



## Relevage des tombes au cimetière

Notre cimetière est presque complet.

Aussi, la loi autorise les communes à supprimer les sépultures très anciennes.

Pour cela, une information est effectuée dans le cimetière pour s'assurer que les vieilles tombes ne sont plus visitées comme cela semble être le cas.

Après un laps de temps légal en dehors de tout contact des familles, la commune procèdera donc au relevage des tombes afin de pouvoir réutiliser les emplacements ainsi libérés.

## Transport à la demande

### Un moyen de transport à adopter

Dès septembre, les salinois pourront se rendre à Montereau à l'heure de leur choix pour environ 1,70 € (gratuit pour les porteurs de cartes de transport) et profiter d'un arrêt de car à moins de 500 mètres de leur domicile.

A Montereau, vous disposerez de 10 arrêts dont un au Bréau et un au centre-ville.

Suite à la consultation faite par la mairie, peu de salinois ont répondu penser utiliser ce moyen de transport, pourtant, là où il est en service, de nombreux habitants l'utilisent (5000 trajets par an à la Brosse-Montceau, 4 000 trajets à Misy-sur-Yonne, etc...). Les statistiques montrent que toutes les catégories d'habitants utilisent le TAD : actifs, retraités, mais les jeunes adolescents sont les plus gros consommateurs.

Nous pensons que, comme dans ces communes voisines, ce moyen de transport fera ses preuves et entrera aussi dans les habitudes de consommation des salinois.

Par exemple, les vendredis et samedis le service sera assuré jusqu'à 1 heure du matin, ce qui offre la possibilité d'une soirée entre amis pour nos adolescents, sans avoir à mettre à contribution les parents fatigués.

L'équipe municipale est heureuse de vous permettre de disposer de ce nouveau confort de vie rapprochant la ville de la campagne.

**Pour contacter le service SITCOM gestionnaire du TAD faire le 01 60 96 19 46.**

## Don du sang

M. Marc Borel président de l'association de don du sang, habite Salins.

Nous relayons sa demande, les hôpitaux sont en manque de sang. Actuellement, ils ont besoin de nous.

Vous pouvez donner votre sang à l'école maternelle Mlle Boyer,  
11 rue du 8 mai 1945 à Montereau de 10 heures 30 à 16 heures sans interruption, les :

- Samedi 30 juin
- Samedi 8 septembre
- Samedi 3 novembre
- Samedi 29 décembre.

Vous pouvez venir pour le don sans être à jeun.

Donner son sang est un acte citoyen.

Nous sommes tous susceptibles d'en avoir besoin un jour.



**Soyons solidaires !**

## Circulation des camions dans Salins

Depuis 1980, notre commune est protégée de la circulation des poids lourds, suite à un accident grave.



Un arrêté municipal leur interdit de circuler dans Salins.

Aussi, suite à une réorganisation malheureuse de la circulation départementale, le Conseil départemental a changé la circulation des routes et le résultat de leur action fait que Salins est traversé par des poids lourds de fort tonnage.

Nous avons averti le Conseil départemental de ce contexte indésirable. Nous avons, à plusieurs reprises, alerté le Président du Conseil départemental sur ce point pour qu'il remédie au problème.

Suite à notre interpellation, il s'est engagé à régler la situation rapidement.

Depuis un mois, nous attendons une réponse et que des mesures efficaces permettent de retrouver notre tranquillité et de préserver la sécurité des riverains.

Tout sera fait pour que Salins cesse d'être traversé par des camions comme cela était le cas auparavant !

**Un arrêté nous protège, nous ferons respecter nos droits !**



## Préservons la tranquillité de tous

### Tondeuses et bruits

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme en raison de leur durée, leur répétition ou de leur intensité, telles que tondeuses à gazon, à moteurs thermiques, tronçonneuses, perceuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

**De 8 heures à 20 heures les jours ouvrés**  
**Les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures 30**  
**Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.**

**Evitez également les fumées de barbecue trop envahissantes.**

## Délinquance, la justice passe !



En juin 2017, au cours d'un week-end, la classe de CE2 a été saccagée ainsi que d'autres locaux scolaires (salissures, matériels cassés, vols, etc.).

La vision des dégradations de l'école avait beaucoup impressionné les élèves présents de retour de voyage scolaire.

Suite à la plainte de la mairie et au travail de la police, les coupables ont été identifiés.

Il s'agit de trois élèves de l'école de Salins qui ont agi inconsidérément, apparemment sans mesurer les conséquences de leurs comportements.

La justice est passée et a condamné les coupables à des travaux d'intérêts généraux.

Il est difficile de porter plainte contre des enfants, mais, la municipalité de Salins a décidé d'agir ainsi de manière systématique.

Cette démarche a une vocation éducative, les jeunes citoyens doivent prendre conscience qu'il est interdit de dégrader le bien public et que le non respect de la loi est sanctionné par les tribunaux.

**C'est la règle de la vie en communauté !**



## Programme voirie 2018/2019

Les prévisions de travaux de voirie pour les années 2018/2019 ont été communiquées aux services techniques de la communauté de communes.

La communauté de communes finance les travaux et en surveille la réalisation.

De ce fait, les communes font part de leurs besoins et la Communauté de communes fait une sélection entre les travaux demandés par l'ensemble des communes.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure de garantir la réalisation de l'ensemble du programme proposé, même si, habituellement 80% de nos demandes sont satisfaites.

Pour l'année 2018/2019, la commune de Salins a fait les demandes suivantes :

- Goudronnage, rue du Grand Parc (en cours de programmation)
- Goudronnage, place de la Mairie
- Goudronnage, rue de la Bonde
- Réalisation de trottoirs, rue de Courcelles
- Pose de bordures de trottoirs à l'entrée de la commune, rue de Provins
- Pose de bordures, rue du Moulin à Vent
- Goudronnage, impasse de Laval

## Logements HLM

### Lotissement du Bois Planté

#### 14 beaux pavillons à prix modéré

Le programme de construction annoncé a commencé, la première pierre sera posée le 7 juillet 2018, nous vous invitons à cette inauguration qui aura lieu sur le chantier à 11 heures.

Quatorze pavillons de grande qualité seront ainsi livrés à leurs locataires au plus tard au mois de septembre 2019.

Comme promis, ces logements seront prioritairement attribués aux salinois.

Les dossiers de candidature seront bientôt étudiés par une commission communale et une commission de l'office HLM (Montereau confluences).

Notre objectif sera de faire accepter les 14 dossiers de candidats salinois dans la mesure où ils répondent aux critères légaux (niveau de revenus, composition familiale, situation sociale), etc.

Compte-tenu de ces critères, que nous découvrons à posteriori, nous ne sommes pas certains que tous les logements pourront être attribués à des Salinois, mais nous appuierons chaque dossier avec ardeur afin qu'il puisse en être ainsi.

Les loyers seront de 550 € à 600 € ce qui est très modéré, compte-tenu de la qualité du pavillon proposé : 3 chambres, 2 salles de bain, garage, chauffage au gaz et surtout haute qualité thermique (économique à chauffer).

**Vous pouvez encore déposer des dossiers de candidature jusqu'au 8 septembre 2018.**





## Salins sous vidéo surveillance

Pour limiter le nombre de cambriolages sur la commune (8 en 2017), le conseil municipal a décidé de la mettre sous surveillance vidéo.

Les services de police et la sous-préfecture nous ont largement encouragés à équiper la commune de ce dispositif. Le caractère dissuasif de la vidéo surveillance est réel et les cambrioleurs ont tendance à éviter les communes dans lesquelles leurs déplacements et leurs agissements risquent d'être filmés.

Le dispositif sera mis en place dans les prochains mois et notre commune sera équipée de 15 caméras.

Selon les forces de police, les caméras les plus efficaces sont celles qui sont placées aux entrées et sorties de commune, le but étant de savoir rapidement quels véhicules sont entrés et sortis et à quelle heure. Ces éléments d'information sont déterminants dans la conduite des enquêtes.

Ces équipements, d'utilité publique, sont vivement encouragés et subventionnés par l'Etat à hauteur de 80%, le coût pour la commune sera donc de 10 000 €.

Grâce à cet équipement et à la surveillance accrue de nos rues, nous espérons atteindre notre objectif d'enrayer l'augmentation des cambriolages à Salins.

## Entretien des abords de propriétés

De nombreuses haies débordent des propriétés en bordure des rues.

Les travaux de taille incombent aux propriétaires.

En cas de manquement à cette règle, les services municipaux interviendront et les frais afférents seront dus par les propriétaires concernés.

Elaguer vos haies est nécessaire pour la bonne visibilité des piétons et des véhicules ainsi que pour la préservation des lignes et réseaux.



## Un nouveau bâtiment scolaire

De longue date, le syndicat scolaire Laval Salins souhaite remplacer les anciennes classes, dont le préfabriqué par des classes regroupées dans un bâtiment neuf.



Le premier projet a échoué à cause des difficultés financières qu'a rencontrées notre commune.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de relancer ce projet et le dossier de demande de subventions vient d'être instruit.

La construction de ce bâtiment scolaire bénéficiera de subventions conséquentes (80 %) allouées par le Conseil départemental et régional. Le coût résiduel à la charge du syndicat sera de 180 000 €.

Si tout va bien, nos chères têtes blondes pourront disposer de ces nouveaux locaux dans un délai d'un an.

## TaiKiBudo

### Une nouvelle équipe.

L'association du TaiKiBudo vient d'élire un nouveau bureau et un nouveau président. M. Yahya Yachaoui.

M. Yachaoui est l'un des membres fondateurs de l'association.

Nous tenons à remercier madame Marie Christine Ledoux, présidente sortante pour ses nombreuses années de présidence.

Madame Ledoux a su faire vivre cette association avec une grande efficacité et dévouement.

Nous la remercions pour son action au service de tous.

Le nouveau président étant en plus, moniteur de TaiKiBudo, il enseignera cet art martial aux enfants.

Pour adhérer à cette association, vous pouvez appeler le 07 77 84 84 45.

# MAIRIE DE SALINS

DEPARTEMENT DE  
SEINE ET MARNE  
77148 SALINS

Tél. : 01 60 96 70 49

Fax : 01 60 96 82 49

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

Le Maire de la Commune de SALINS,

**Vu** l'article L 131-2 du Code des Communes,

**Considérant** que l'emploi des fusées, pétards et pièces d'artifices sur la voie publique peut présenter des dangers, et par là, occasionner des incendies ou des accidents,

### ARRÊTE :

**Article 1<sup>er</sup>** L'emploi de fusées, pétards et pièces d'artifices de toutes sortes est formellement interdit sur la voie publique.

**Article 2** Aucune dérogation ne sera accordée, même à l'occasion des fêtes locales.

**Article 3** Les contrevenants au présent arrêté, ou leurs parents, ou tuteurs etc... s'exposent aux poursuites et peines prévues en l'espèce par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

**Article 4** Le Commissariat de Police et les ASVP sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

**Article 5** Ampliation du présent arrêté sera adressé au Commissariat de Police de MONTEREAU.

A Salins, le 15 juin 2018

Le Maire,  
Georges BENARD

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 13 AVRIL 2018

### ORDRE DU JOUR :

- **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 – COMMUNE ET COMMERCE**
- **VOTE DU BUDGET 2018 – COMMUNE ET COMMERCE**
- **VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE**
- **ATTRIBUTION D'UN NOM DE RUE - LOTISSEMENT DU BOIS PLANTÉ**
- **ATTRIBUTION D'UN NOM DE RUE - VOIE COMMUNALE n°5**
- **AUGMENTATION DES TARIFS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET COMMUNAUX**

Le treize avril deux mil dix-huit à 20 heures 30, les membres du conseil municipal de Salins, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Georges BENARD, maire.

PRÉSENTS : Georges BENARD, Jacky PEPIN, Jacques FOSSE, Lydia BRUN, Gaston MAILLARD, Pierre TROUVÉ, Michèle COCET, Latifa AÏD, Georges LE BERTE, Jean-Marc GRANVAL.

ABSENTS EXCUSÉS : Maryvonne QUIMBRE a donné pouvoir à Lydia BRUN, Sylvette TAUSTE a donné pouvoir à Georges BENARD, Cécile DE JONCKERE a donné pouvoir à Jacky PEPIN, Guillaume VILLETTE a donné pouvoir à Georges LE BERTE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Lydia BRUN

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance précédente sans observation.

### **OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 - COMMUNE**

M. le maire présente aux membres du conseil municipal le compte administratif 2017 et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal vote le compte administratif et le compte de gestion de la commune qui font ressortir :

- En section fonctionnement, un excédent de 5 580.97 €
- En section investissement, un excédent de 197 771.68 €

### **OBJET : VOTE DU BUDGET 2018 - COMMUNE**

M. le maire présente aux membres du conseil municipal le budget 2018 de la Commune dont les dépenses et les recettes s'équilibrent de la façon suivante :

- En section fonctionnement 760 077.39 €
- En section investissement 353 440.35 €

Le conseil municipal vote le budget 2018 de la commune.

### **OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 - COMMERCE**

M. le maire présente aux membres du conseil municipal le compte administratif 2017 et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal vote le compte administratif et le compte de gestion du commerce qui font ressortir :

- En section fonctionnement, un excédent de 15 062.71 €
- En section investissement, un déficit de 9 828.17 €

### **OBJET : VOTE DU BUDGET 2018 - COMMERCE**

M. le maire présente aux membres du conseil municipal le budget 2018 du commerce dont les dépenses et les recettes s'équilibrent de la façon suivante :

- En section fonctionnement 19 878.38 €
- En section investissement 20 067.50 €

Le conseil municipal vote le budget 2018 du commerce.

### **OBJET : VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE**

Le conseil municipal approuve les taux d'imposition pour l'année 2018 qui sont identiques à 2017 :

- Habitation : 12,93 %      - Foncier bâti : 13,15 %      - Foncier non bâti : 38,42 %

### **OBJET : ATTRIBUTION D'UN NOM DE RUE - LOTISSEMENT «LE BOIS PLANTÉ »**

M. le maire propose aux membres du conseil municipal d'attribuer un nom de rue pour le lotissement « du Bois Planté » et après en avoir délibéré, à l'unanimité, il est attribué : « Impasse du Bois Planté ».

### **OBJET : ATTRIBUTION D'UN NOM DE RUE - VOIE COMMUNALE n°5**

M. le maire propose aux membres du conseil municipal d'attribuer un nom de rue suite à deux nouvelles constructions. et après en avoir délibéré, à l'unanimité, il est attribué : « Voie Communale n°5 ».

### **OBJET : AUGMENTATION DES TARIFS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET DES SERVICES COMMUNAUX**

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'augmenter de 2 % tous les services (excepté le centre de loisirs et la location de la salle des fêtes) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.

## BUDGET PRIMITIF 2018 - COMMUNE

CE BUDGET EST EQUILIBRE  
SANS AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX

### Budget de Fonctionnement

Il s'équilibre à la somme de **760 077.39 euros**

Dépenses		Recettes	
- Charges à caractère général	194 100	- Atténuations de charges	4 300
- Charges de personnel	345 773	- Produits des services	80 800
- Atténuation de produits	71 390	- Impôts et taxes	423 372
- Autres charges de gestion courante	110 050	- Dotations et participation	179 229
- Charges financières	19 240	- Autres produits gest. Cour.	45 595,42
- Charges exceptionnelles	745,62	- Produits exceptionnels	1 200
- Dépenses imprévues	15 040,77	- Opération d'ordre	20 000
- Opération d'ordre	<u>3 738</u>	- Résultat reporté	<u>5 580,97</u>
	760 077,39		760 077,39

### Budget d'Investissement

<b>Dépenses</b>	- Informatique	3 500
	- Volet roulant, Placards cantine	3 500
	- Panneaux indicateurs Radar pédagogique	6 922
	- Plots de protection, Equipement voirie	7 000
	- Plaque d'égout Métiviers, Borne électrique	2 079.33
	- Éclairage Route de Laval	7 436.46
	- Branchement électrique	5 800
	- 10 lampadaires	8 114.40
	- 3 000 lampes ballons	55 076.40
	- Borne à incendie Le Fresnoy	4 500
	- Guirlandes illuminées	1 500
	- Achat d'un véhicule	12 000
	- Caméra de surveillance	42 000
	- Bouchage trous plateau multisports	1 000
	- Réparat. mur cimetièrre, Porte salle polyvalente	4 000
	- Salle polyvalente	10 000
	- Mur clôture et planche pour l'écluse	4 000
	- Aménagement ancienne mairie	36 000
	- Achat et aménagement grange	2 000
	- Remboursement capital 2018	59 219.68
	- Cautions	1 160
	- Réserves	<u>76 632.38</u>
		353 440.35

### **Recettes**

- Subventions	94 236
- Retour TVA	13 109.97
- Taxe aménagement	44 584.70
- Opération d'ordre	3 738
- Solde d'exécution	<u>197 771.68</u>
	353 440.35

**ISOL'TOIT,**  
**l'aide de la Communauté de Communes du Pays de Montereau**  
**pour l'isolation de votre toiture.**

L'aide financière Isol'toit concerne les logements construits avant 2000 et s'adresse aux propriétaires occupants.

Les conditions de ressources du propriétaire sont les mêmes que pour les aides de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat).

Vous les trouverez dans le tableau ci-dessous.

Nombre de personnes Composant le ménage	Plafond de ressources pour les ménages très modestes	Plafond de ressources pour les ménages modestes
1	20 079 €	24 443 €
2	29 471 €	35 875 €
3	35 392 €	43 086 €
4	41 325 €	50 311 €
5	47 279 €	57 555 €
Par personne supplémentaire	5 943 €	7 236 €

Ces plafonds s'appliquent sur le revenu fiscal de référence que vous trouverez sur votre avis d'imposition.

Les travaux doivent être réalisés par un professionnel labélisé RGE (reconnu garant de l'environnement) pour l'isolation des toitures.

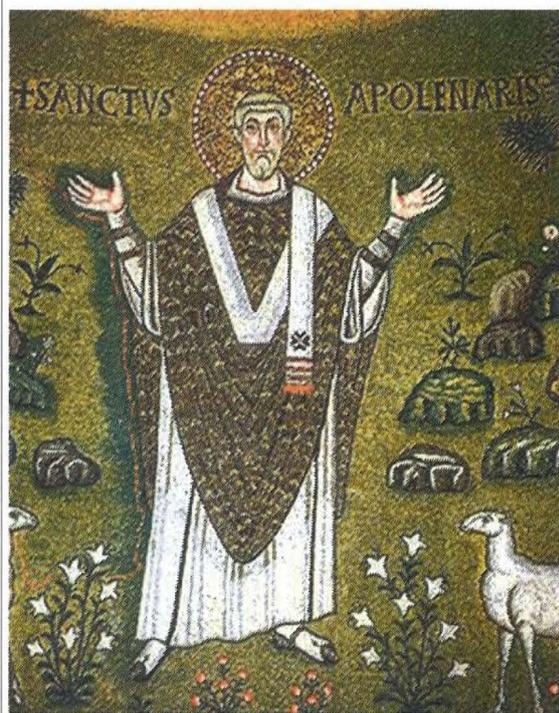
Les travaux doivent concerner la totalité de la surface de vos combles. Le matériau isolant doit bénéficier d'un numéro ACERMI, ce qui garantit sa performance thermique.

Le taux de subvention pour les ménages très modestes, au sens de l'ANAH, est de 30 %, le montant de la subvention est plafonné à 1 000 €. Pour les ménages modestes, le taux est de 20 % et le plafond est de 500 €.

**Il est impératif d'obtenir l'accord de la subvention avant de signer les devis.**

La conseillère info énergie de la communauté de communes du pays de Montereau est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches concernant les économies d'énergie et le montage de votre dossier Isol'toit. Vous pouvez la joindre au 01 60 73 43 86 ou sur [energie@paysdemontereau.fr](mailto:energie@paysdemontereau.fr)

# La fête patronale à Salins dimanche 5 août 2018



Une invitation de notre curé :

Venez fêter la Saint-Apollinaire

**le dimanche 5 août**

**MESSE A 9 H 30**

suivie d'un petit-déjeuner partagé festif.

Mais pourquoi Salins a pour patron Saint-Apollinaire ? Car en lisant la vie de ce saint des débuts de l'Eglise, cela paraît un peu étonnant....

Vous l'apprendrez le dimanche 5 août !

**Chanoine Olivier Vatar**

## **Saint Apollinaire, Evêque et Martyr (+87)**

Saint Apollinaire vint d'Antioche à Rome avec saint Pierre, fut ordonné évêque par le Prince des Apôtres et envoyé par lui à Ravenne pour y prêcher la foi. Sa première oeuvre, en arrivant dans cette ville, fut de rendre la vue au fils d'un soldat auquel il avait demandé l'hospitalité ; quelques jours après, il guérit la femme d'un tribun, atteinte d'une maladie incurable. C'en fut assez pour provoquer la conversion d'un grand nombre de personnes, et bientôt il se forma dans la ville une chrétienté florissante. Traduit devant le gouverneur païen, il prêche Jésus-Christ, méprise l'idole de Jupiter et se voit chassé de la ville par la fureur du peuple, qui le laisse à demi mort. (**A suivre le dimanche 5 août...**)

\*

*Une église où l'on prie est une lumière au milieu des ténèbres du monde :*



**seront toujours là pendant l'été et vous donnent rendez-vous les vendredi 6 juillet et vendredi 3 août à 18 h : si vous êtes en vacances, n'hésitez pas à nous rejoindre !**

imagine



# FORFAIT IMAGINE R 2018 / 2019



Scolaire<sup>(1)</sup>  
OU  
Étudiant<sup>(2)</sup> - 26 ans

## LA SOUSCRIPTION, C'EST EN LIGNE!<sup>(3)</sup>



### LES AVANTAGES

#1

Souscription  
rapide

#2

Suivi de l'état  
d'avancement  
de sa souscription

#3

Objectif  
zéro papier



navigo.fr



<sup>(1)</sup> Élève de l'enseignement primaire, secondaire et apprentis (hors contrat de professionnalisation)

<sup>(2)</sup> Étudiant en formation post-secondaire et supérieure (hors contrat de professionnalisation)

<sup>(3)</sup> Sauf pour les titulaires dont le forfait est financé par un Tiers Payant

île de France  
mobilités

île de France

optile

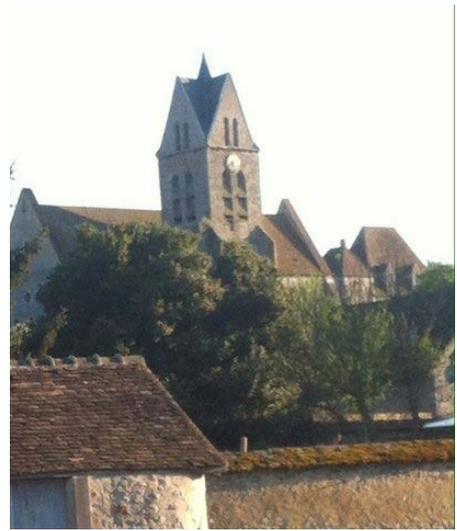
RATP

SNCF

**Association Salinoise**

**pour la Sauvegarde de Saint Apollinaire**

*Nous vous souhaitons de passer d'agréables vacances.*



## **Association des Arts Martiaux de Salins**

### **TaiKiBudo**

Nous tenons tout d'abord à remercier le conseil municipal de Salins qui nous encourage à maintenir l'activité de l'association.

Nous remercions également Mme LEDOUX pour son dévouement depuis la création de l'association jusqu'à nos jours pour tout le travail fourni en tant que présidente.

C'est au nouveau bureau de continuer le défi en s'ouvrant peut être davantage sur le recrutement de jeunes adhérents.

A ce propos, on souhaiterait avoir 2 séances hebdomadaires. Pour le moment la séance du mercredi est maintenue et sera de 17h à 18h pour les jeunes et se poursuit jusqu'à 20h pour les « adultes ».

Un petit rappel des activités de cette année qui a été marquée par un stage de masse où il y avait une soixantaine de personnes plus les candidats qui ont passé l'épreuve d'instructeur TaiKiBudo.

Par ailleurs deux nouvelles ceintures marron de Salins ont été obtenues avec succès.

Les prochains cours débuteront après la semaine de la rentrée scolaire.

Avec l'accord de la mairie une initiation aux arts martiaux pour les enfants sera assurée durant l'été dans le cadre du centre aéré.

Le nouveau Bureau vous souhaite de très bonnes vacances et vous invitent à inscrire vos enfants pour cette activité martiale encadrée par Gilles Ardoin et Yahya Yachaoui.

Pour tout contact veuillez vous adresser à  
Yahya YACHAOUI  
Tél. 07 77 84 94 45  
adresse électronique : [salins77148taikibudo@gmail.com](mailto:salins77148taikibudo@gmail.com)





## BIBLIOTHEQUE

### Lire à Salins

**Vous pouvez maintenant emprunter des DVD à la bibliothèque!**

Quelques titres:

- La vie d'Adèle
- OSS117 Le Caire nid d'espions
- Moi moche et méchant
- Le chat Botté
- La prophétie des grenouilles

D'autres titres sont à votre disposition dans nos locaux.

**Des nouveautés aussi parmi les livres!**



**Et toujours, pour les enfants:**

- des albums
- des BD
- des romans
- des livres pour les tout petits



**Bonnes vacances à tous et bonnes lectures!**

# BOULE SALINOISE



ENVIE DE VOUS DETENDRE ?

ENEZ NOUS REJOINDRE POUR UNE PARTIE DE PETANQUE.

NOUS AVONS LA CHANCE D'AVOIR UN TERRAIN DE BOULES A SALINS SITUE FACE A LA MAIRIE

TOUTES LES PERSONNES SOUHAITANT FAIRE UNE PARTIE SERONT LES BIENVENUES

DEBUTANTS OU CONFIRMES

DES QUE LE TEMPS LE PERMETTRA NOUS ORGANISERONS DES PETITS CONCOURS

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, VOUS POUVEZ CONTACTER M. PEPIN JACKY TEL. : 07 78 68 70 76

## GYMNASTIQUE SALINOISE

A PARTIR DU MOIS DE SEPTEMBRE

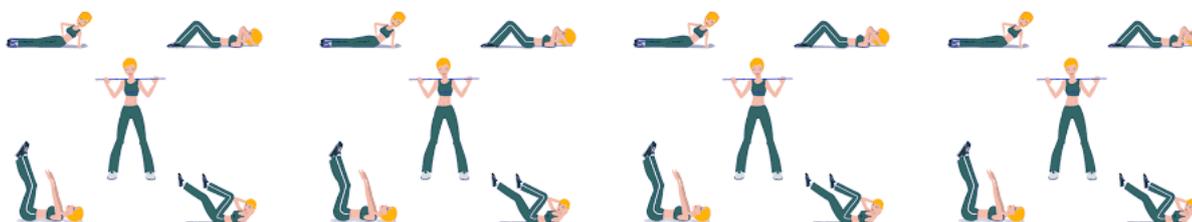
LES COURS DE GYM A SALINS SERONT ANIMES PAR UNE PROFESSIONNELLE  
ET SE DEROULERONT EN MUSIQUE :

Easyfitness ( gymnastique calme ) step et autres

ILS AURONT LIEU LES LUNDI ET JEUDI DE 19 H 30 A 21H HORS VACANCES SCOLAIRES  
POUR UN TARIF DE 4 EUROS LA SEMAINE SOIT 144 EUROS L'ANNEE  
CECI POUR UNE QUINZAINE D'ADHERENTS  
PLUS NOMBREUX NOUS SERONT ... PLUS LE TARIF BAISSERA.

PENSER A VENIR VOUS INSCRIRE

Pour tous renseignements : M PEPIN JACKY TEL 07 78 68 70 76



# Comité des Fêtes

*Nos prochaines manifestations*



**Samedi 14 juillet**

à partir de 14 heures 15

**Concours de Pétanque**

amical en doublette à la mêlée

Sans inscription  
Venez nombreux  
Lot à tous les participants

**Vide grenier**  
**Dimanche 2 septembre**

Inscriptions auprès de :

Maryvonne Quimbre : 06 89 81 21 83

Jacky Pépin : 07 78 68 70 76



**Samedi 29 septembre**

**Soirée**

**Moules-frites**



Réservez votre soirée

*Le bureau du Comité des Fêtes vous souhaite d'agréables vacances.*

## Micro entreprise de Jean-Benoît

Je voulais remercier toutes les personnes qui étaient présentes à la soirée St Valentin à la Chapelle Rablais, cette soirée a été une grande réussite, le repas a été excellent ainsi que la musique.

Je suis très fier de la prestation de Jean Luc et de Jean-Jacques, ils ont été applaudis comme il le fallait.

Je vous attends toutes et tous pour la soirée Paella qui aura lieu le samedi 6 octobre 2018 à la salle des fêtes de Salins, cette soirée sera animé par Jean-Jacques et le repas préparé par Jean-Luc comme d'habitude, le prix est de 39 € pour les adultes et 18 € pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Vous pouvez m'appeler au 0670030702 pour des renseignements et vous inscrire, un plat de substitution sera mis en remplacement de la paella.

Du stress, des soucis, je vous propose des solutions pour vous préparer votre événement du début jusqu'à la fin avec une prestation adaptée à vos besoin avec un DJ de grande expérience et un traiteur de qualité, je peux vous décorer la salle et les tables sur un thème que vous souhaitez.

Je loue de la vaisselle pour vos buffets, des tables rectangulaires et des bancs si vous souhaitez faire un événement à l'extérieur.

Je vous souhaite à toutes et à tous de merveilleuses vacances qui seront la bienvenue.

Mr GARCIA Jean-Benoît



**Anna Cuisance**  
Broderies & Logos

10 Rue du moulin à vent  
Salins le Roty 77148  
Tel: 01 64 32 31 45  
N°internet: 09 71 59 37 75

Cuisance Anna  
anna.cuisance@orange.fr

9h-19h

Jour	Heures
Lundi	9h - 19h
Mardi	9h - 19h
Mercredi	9h - 19h
Jeudi	9h - 19h
Vendredi	9h - 19h
Samedi	9h - 12h
Dimanche	Fermé

Anne Marie Milliat

10 rue du bois des brosses  
77148 Salins  
Email : marieinstitut@ sfr.fr



**MARIE INSTITUT**

Je vous propose des épilations, des soins du visages, des mains et des pieds, du corps, pose d'ongle en gel ou semi permanent

Tél : 07 68 31 04 22

Site web : marieinstitut.fr



**Pizzeria Tino**

Tino & Reinette  
vous donnent rendez-vous à la

**Pizzeria de Salins**

Les Jeudi, Vendredi et Samedi  
🕒 de 18h à 21h30

Pâte à Pizza fraîche (tous les jours)  
Diamètre 33 cm

Réservation ou renseignement - UNIQUEMENT Pizzeria  
A emporter ou sur place

01 60 74 70 46 📞

www.Pizzatino.fr



**Pizza Tino**

Dans votre ville  
en camion

🕒 de 17h30 à 21h



Lundi : Gouaix  
Mardi : Les Ormes sur Vouizie  
Mercredi : Chenoise  
Vendredi : Sainte Colombe

Pâte à Pizza fraîche (tous les jours)  
Diamètre 33 cm

Pour passer vos commandes au Camion

06 81 03 68 33 📞

www.Pizzatino.fr



**E-D-C Concept**

rue d'heurtebise  
77148 Laval en Brie

Tél : 07.86.95.82.26

Entreprise d'électricité générale et courants faibles  
Site Web : <http://e-d-c77concept.pagesperso-orange.fr>

**PLOMBERIE  
CHAUFFAGE  
MARTIN  
ALEXANDRE**



**DEPANNAGE ENTRETIEN RAMONAGE**

*vous propose ses **TARIFS SPÉCIAUX***  
*(réservés aux habitants de la Commune de Salins)*

Ramonage et entretien :  
Chaudière fuel 140€ TTC • Chaudière gaz 80€ TTC • Cheminée bois 45€ TTC

3, rue de la Voie creuse (Gardeloup) • 77130 St-GERMAIN-LAVAL  
Mob. 06 31 67 08 03 • Tél. 01 60 74 22 15  
alexandre.martin35@orange.fr

**CALENDRIER**

**HAUTE SAISON**  
Juillet & Août  
ouvert 7/7 de 10h à 19h.

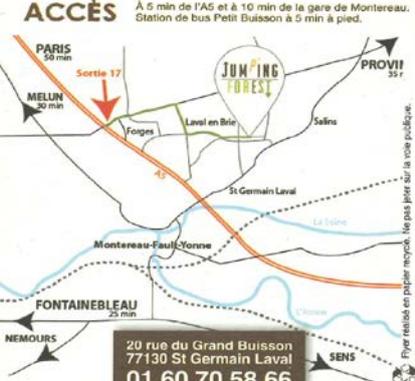
**BASSE SAISON**  
Avril - Mai - Juin - Septembre - Octobre  
mercredi, samedi, dimanche, jours fériés et  
vacances scolaires de 10h30 à 18h.  
*En semaine & nocturne sur réservation, groupe uniquement.*

**TARIFS** -20%

	Adulte 10 ans et +	Enfant 4-9 ans	Baby 2-3 ans
Pass Parc*	33 €	25 €	-
Accrobranche*	21 €	15 €	10 €
Archery Battle	15 €***	9 €**	-
Laser-game**	12 €	9 €	-
Bubble-Foot**	9 €	-	-

\* en famille \*\* session de 20 min \*\*\* session d'1h

**ACCÈS** À 5 min de l'AS et à 10 min de la gare de Montereau.  
Station de bus Petit Duisson à 5 min à pied.



20 rue du Grand Buisson  
77130 St Germain Laval  
01 60 70 58 66

**LASER-FOREST**

**ARCHERY BATTLE**

**BUBBLE FOOT**

**JUMPING FOREST**

**ACROBRANCHE**

5 MIN  
MONTEAROU  
FAULT-YONNE

[www.jumpingforest.com](http://www.jumpingforest.com)

**NOUVEAU**



**Collecte des encombrants**

**Kamel NCIB**  
Tél. 06 77 81 55 09  
ou 09 50 97 18 05

**CARTERON** SARL  
**Paysage**

Aménagement paysagé - Terrasses et Balcons - Elagage - Abattage  
Création, Entretien PARCS et JARDINS



facebook

Z.A. de l'Aiglon - CD 29 - 77148 SALINS - Tél./Fax : 01 64 70 05 28  
Portable : 06 40 57 54 82 - [carteronpaysage.fr](http://carteronpaysage.fr) - Mail : [jerome.carteron@hotmail.fr](mailto:jerome.carteron@hotmail.fr)

## RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE.....	01.60.96.70.49
M. le Maire.....	01.60.96.80.04
	06.82.41.51.38
1 <sup>er</sup> Adjoint (M. PÉPIN Jacky) .....	07.78.68.70.76
2 <sup>ème</sup> Adjointe (Mme QUIMBRE Maryvonne).....	06.89.81.21.83
3 <sup>ème</sup> Adjoint (M. FOSSE Jacques).....	01.60.96.77.14
4 <sup>ème</sup> Adjointe (Mme BRUN Lydia).....	06.30.13.35.57
ECOLE.....	01.60.96.79.26
GARDERIE.....	01.60.96.07.09
BIBLIOTHÈQUE.....	01.60.96.07.08
COMITE DES FÊTES - Mme QUIMBRE.....	06.89.81.21.83
BIBLIOTHÈQUE - Mme BOUCART.....	01.60.96.77.26
MAISON DE RETRAITE.....	01.64.70.54.00
AGENCE POSTALE.....	01.60.96.80.29
PROXIMARCHÉ.....	01.60.96.30.62
INFIRMIÈRE - Saint-Germain-Laval.....	01.64.70.24.73
Médecins les plus proches :	
- Dr CORA Florin et Silvia (Montigny-Lencoup) .....	01.60.70.57.26
- Dr ROSCA (Saint-Germain-Laval).....	01.64.32.04.70
COMMISSARIAT DE POLICE.....	01.60.57.59.20
TRÉSORERIE DE MONTEREAU.....	01.64.32.44.44
SAUR (service pour l'assainissement).....	08.10.01.50.16
VÉOLIA URGENCES 24h/24h .....	09.69.36.86.24
EDF URGENCES / DEPANNAGE 24h/24h.....	09.72.67.50.77

### Accueil au public de la Mairie :

LUNDI	de 16 h 30 à 19 h 00
MERCREDI	de 14 h 00 à 18 h 00 Fermé en août
JEUDI	de 16 h 30 à 19 h 00
SAMEDI	de 10 h 00 à 12 h 00 Fermé en juillet et août

### Heures d'ouverture de l'Agence Postale :

LUNDI	de 10 h 30 à 12 h 00 et de 17 h 00 à 18 h 30
MARDI	de 10 h 30 à 12 h 00 et de 17 h 00 à 18 h 30
MERCREDI	de 10 h 30 à 12 h 00 et de 17 h 00 à 18 h 30
JEUDI	de 10 h 30 à 12 h 00 et de 17 h 00 à 18 h 30
VENDREDI	de 10 h 30 à 12 h 00 et de 17 h 00 à 18 h 30
SAMEDI	de 9 h 30 à 12 h 00

### Ramassage des ordures ménagères :

Le lundi matin pour les poubelles JAUNES  
Le jeudi matin pour les poubelles ROUGES  
Sortir vos poubelles la veille au soir

### BIBLIOTHÈQUE : « LIRE A SALINS »

Heures d'ouverture :	MERCREDI :	de 15 h 00 à 17 h 00
	SAMEDI :	de 10 h 00 à 12 h 00

## CARNET COMMUNAL

### MARIAGES



SELLIER Manuel et SAINTON Emilie

21 avril 2018

LAROCHE Nicolas et GREGOIRE Claire

23 juin 2018

MINEO Benjamin et BULTEL Anaïs

23 juin 2018



### PACS

BOREL Jérôme et LAMBERT Priscilla

16 mars 2018

### DÉCÈS



NIGRA épouse TROUVÉ Marie-Laure

31 janvier 2018



### NAISSANCE

FAURE Adèle

15 mai 2018

FERET Timéo

19 mai 2018

PLADYS Eline

10 juin 2018

*13 juillet 2018 à 20 heures 30*

*Rendez-vous à la Salle polyvalente*



*Venez manger, vous amuser et danser*

*Retraite aux flambeaux - Feux d'artifice - Bal*